



Traversée de bourg - Rumengol étude de faisabilité

MAÎTRE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET Le Faou

CHARGÉE D'ÉTUDES Marie GARNIER, paysagiste

DATE 24.02.2015

Études préopérationnelles *

Études opérationnelles **

Choix d'un maître d'oeuvre

COLLECTIVITÉ

Temps de gestation du projet

Études diverses suivant la nature et le contexte du projet

ÉTAPE 1

Le préprogramme

Définition des besoins et attentes Appréhension des contraintes Faisabilité

ÉTAPE 2

Décision d'engager ou non l'opération

Le programme

Rédaction du cahier des charges à l'attention du ou des maîtres d'oeuvre /

ÉTAPE 3 L'adéquation

programme / projet Le suivi de la commande de maîtrise d'ouvrage



ÉTUDE EXPLORATOIRE

> Participation au choix du maître d'oeuvre

> 1er dialogue avec maître d'oeuvre

en partenariat avec le Conseil Général, FIA, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les agences d'urbanisme, l'EPFR, etc.

en partenariat avec FIA, la SAFI, l'EPFR, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, l'Observatoire de la Commande Publique, la Mission Interministérielle pour la Qualité des constructions Publiques (MIQCP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), etc.

en partenariat avec l'AMO, l'architecte, l'urbaniste, le paysagiste, les Bureaux d'Études Techniques divers (BET), etc.

* Études préopérationnelles : elles rassemblent l'ensemble des études prélables nécessaires à la définition du projet de construction du maître d'ouvrage (études d'opportunités, recherche de sites, faisabilité, etc.) et aboutissent à la constitution d'un préprogramme posant l'ensemble des bases de définition de l'opération de construction.

** Études opérationnelles : elles traduisent les études préopérationnelles de manière à définir l'ouvrage dans sa matérialité. En programmation, elles donnent lieu à la rédaction du document programme et au suivi de la commande grâce à l'adéquation programme / projet.

Rappel du contexte

COMPTE-RENDU DE VISITE DU VILLAGE DE RUMENGOL, Le 17 Novembre 2014

Le village de Rumengol est rattaché depuis 1961 à la commune du Faou, appartenant au réseau des Plus Beaux Villages de France© et Petite Cité de Caractère©.

Rumengol est connu pour le tourisme religieux qui attire de nombreux pélerins tout au long de l'année. Une école Diwan, accueillant environ 35 enfants, est également implantée dans le village ainsi qu'une Maison Familiale Rurale.

Ces deux établissements rayonnent assez largement autour du Faou, étudiants et enfants arrivent en voiture.

La question des élus portait essentiellement sur la mise en sécurité des abords de l'école et notamment le cheminement entre l'espace de stationnement et l'école.

En effet le village est traversé par une route départementale, la RD 42, qui dernièrement a fait l'objet de travaux de réfection de réseaux. Avant de refaire la bande de roulement, l'équipe municipale s'interroge sur l'aménagement de cette traversée et sur les dispositifs à mettre en place pour réduire la vitesse et garantir la sécurité des usagers.

Aux heures de rentrée et de sortie des classes, la traversée de bourg est aussi empruntée par les étudiants de la MFR d'où un flux de véhicule plus important qui rendent dangereux les déplacements des écoliers.

Par ailleurs, la commune souhaite réfléchir à un espace de stationnement pouvant accueillir régulièrement un car de tourisme.

Au-delà de ces demandes d'aménagements fonctionnels, la commune souhaite voir mettre en valeur les attraits patrimoniaux, architecturaux et paysagers.

En 2000, un projet avait été réalisé par le cabinet Réponses et Associées pour la requalification du carrefour entre la RD42 et la route de Quimerc'h, englobant la fontaine et le parking situé au bas de l'église.

Aujourd'hui, au vu de la problématique posée, il semble plus pertinent de concevoir un projet global sur l'ensemble de la traversée du bourg et des espaces publics contigus, en prenant en compte les aspects fonctionnels énoncés ci-dessus (sécurité, vitesse, stationnement, déplacements piétons), et paysagers (vues, matériaux, ...). Les travaux de réalisation pourront se répartir en plusieurs phases échelonnées dans le temps.

Le CAUE produira une première étude, un pré-diagnostic traduisant la prise de contact avec le site, la mise en relief des principaux enjeux du site et du projet assortis de références concordantes.

La production de ce premier document en étroite collaboration avec les élus a pour vocation l'appropriation de ces éléments par l'équipe municipale afin de préciser et d'affiner leur projet (périmètre, points d'appui, qualité, prise en compte des coûts de gestion) pour pouvoir formuler un cahier des charges et recruter l'équipe de maîtrise d'œuvre adaptée.

Des visites d'opérations similaires pourront également être proposées.

La restitution de cette analyse aura lieu à une date encore indéterminée en début d'année 2015.

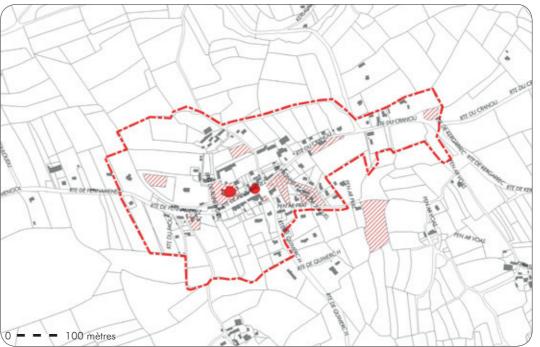
Finistère Ingénierie Assistance prendra ensuite le relais pour accompagner la commune dans la préparation du marché en vue de la consultation pour le recours à une équipe de maîtrise d'œuvre adaptée.

UN PAYSAGE REMARQUABLE



- Rumengol dépend de la commune du Faou :
- Réseau des plus Beaux Villages de France ©,
- Petite Cité de Caractère ©
- Commune du PNRA
- Une étape sur le chemin jacquaire
- Un lieu de pélerinage ancien mais toujours renommé

UN CARACTÈRE PATRIMONIAL FORT



Périmètre de la ZPPAUP

Un village couvert par une ZPPAUP : (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

Le village comprend deux édifices classés au titre des Monuments historiques.

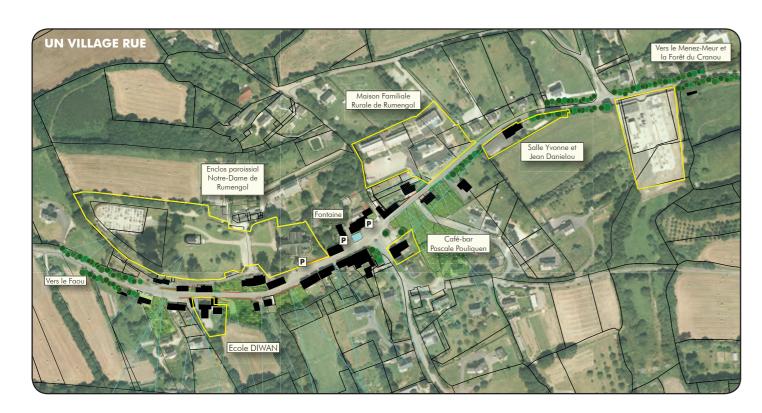
Monument historique







- 1 Eglise de Rumengol construite entre le XVII et le XVIIIle siècle classée Monument Historique le 30 octobre 1985
- 2 Fontaine du XVIe siècle inscrite en 1926





De nombreux atouts patrimoniaux à valoriser:

Rumengol est un village-rue implanté sur une hauteur le long de la RD 42.

Cette voie forme l'artère principale du bourg, elle longe le placître de l'église Notre Dame de Rumengol.

Délimitée par les façades donnant directement sur la rue ou les limites de propriétés la voirie est d'emprise variable tantôt large, tantôt étroite.

Le bâti est de typologie diverse, il s'agit de maison individuelles de hauteur modeste (R+), présentant des façades enduites ou de pierre apparentes pour les plus anciennes.

On observe un alignement de façades en coeur de bourg en face de l'enclos, délimitant une placette.

La traversée de ce village offre des points de vues remarquables sur un paysage doucement vallonné et cadrés par l'architecture ou soulignés par des murets souvent de belle facture ou des haies basses.



Si le patrimoine architectural et paysager est tout à fait remarquable et l'urbanisme de qualité, les espaces publics en revanche dénotent et par contraste paraissent fades, vieillissants et monotones.



Le caractère routier est assez prégnant (revêtement de sol bitumésur la largeur complète de l'espace public, marquage de stationnement, fluidité de la traversée).



Lorsque celà est possible des stationnements sont disposés perpendiculairement à la voie le long des murs, soit environ 20 places.

Un espace public dangereux pour les habitants et les usagers :

En revanche certaines habitations et l'école Diwan ouvrent directement sur la route départementale, parfois sur des portions où la largeur est limitée sans qu'il n'y est de dispositif de mise à distance, ce qui constitue un danger évident pour les piétons, les enfants de l'école ou les touristes l'été.

Compte-tenu de l'étroitesse de la voie la mise en place de chaque côté de la rue de trottoirs de largeur suffisante ne semble pas possible non plus.

DES VUES CADRÉES SUR UN PAYSAGE REMARQUABLE









UN ESPACE PUBLIC CONTRAINT



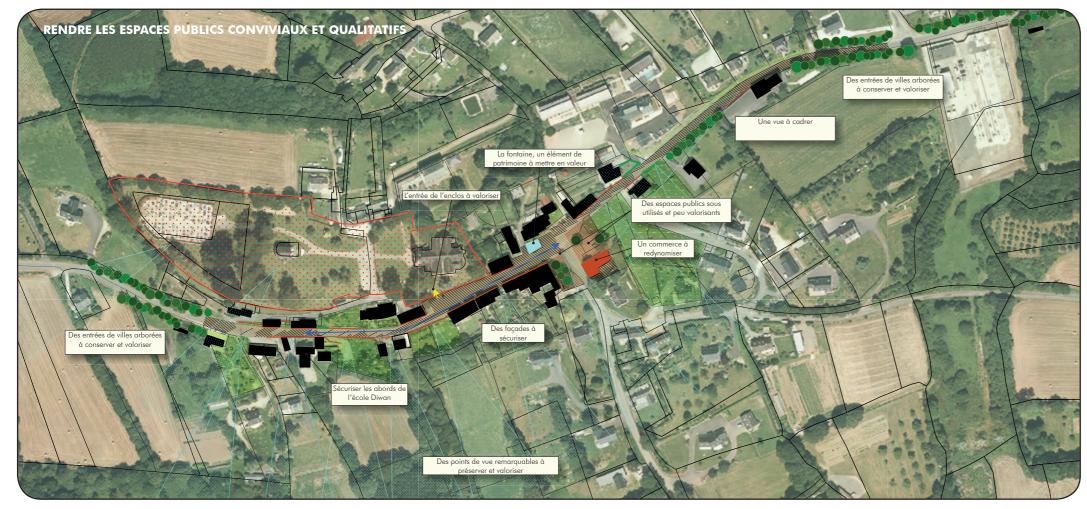






ENJEUX

L'ensemble d'une traversée de bourg à reconsidérer



Légende

- Cheminement piéton à sécuriser
 - Entrée de maison ou de jardin à sécuriser
 - Espace public trop routier à requalifier



Des façades à valoriser et des entrées à sécuriser



e cheminement des écoliers à sécuriser



Requalifier et valoriser l'entrée de l'enclos



Des espaces publics vieillissants et sous-utilisés



Des espaces publics vieillissants et sous-utilisés



Un commerce à revitaliser



La fontaine à valoriser



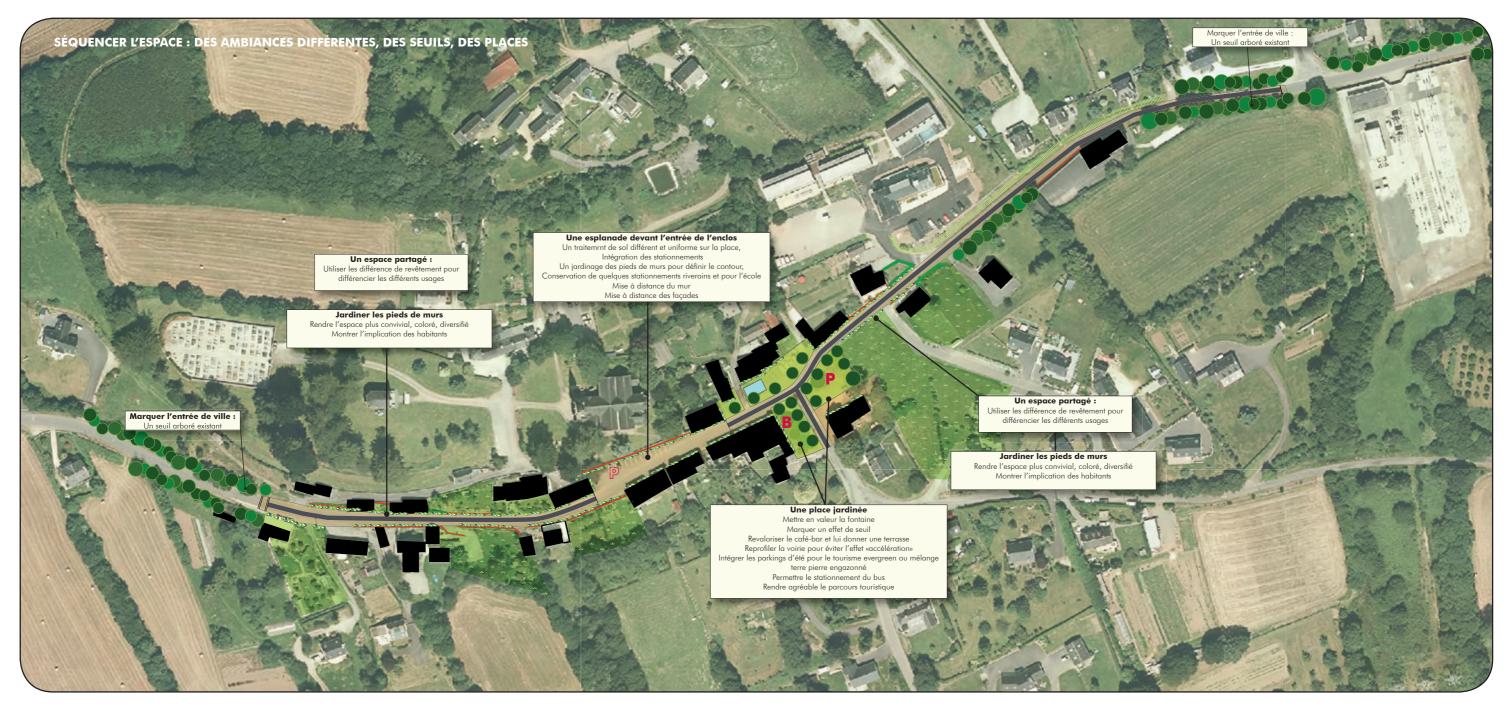
Des usages à concilier sur une faible emprise



Des entrées de ville arborées à conserver/valoriser



Une belle vue mais un risque de vitesse excessive



Espace partagé, implication des habitants et fleurissement de pied de mur







Qualité, simplicité et sobriété de l'espace public





Guimaëc (29)

AVERTISSEMENT

Ce document est une aide à la décision pour les élus.

Les propositions ne doivent pas être prises pour des projets définitifs.

Le maître d'ouvrage devra s'entourer de professionnels compétents (Architectes et/ou Architectes-Paysagistes) pour la réalisation des études opérationnelles.







